

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Décembre 2012

Numéro 23-2

Ar Vran

Ar Vran est une publication semestrielle du
Groupe Ornithologique Breton

Groupe Ornithologique Breton
- BP 42 -
56110 GOURIN
www.gob.fr

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier *Word*.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN
croac29@wanadoo.fr

Comité de relecture

Guillaume Gélinaud
Bernard Iliou
Thierry Quelennec

François Hémery
Patrick Philippon

Photo de couverture : *bruant proyer (baie d'Audierne - Finistère, juin 2011). T. Quelennec*

ISSN 0180-3875

Editorial

Ce dernier numéro sous l'égide du Groupe Ornithologique Breton est grandement consacré aux oiseaux d'eau : sterne, mouette, goéland, ibis, puffin. Toutes ces familles nous rappellent qu'on est bien en Bretagne où l'eau nous cerne de toute part. Quelques exceptions cependant : un petit voyage en Afrique du Nord, ou plutôt à Lampaul-Ploudalmézeau, à la découverte d'espèces exotiques mais aussi une bien de chez nous : le bruant proyer ! Un peu de chaleur ne fait pas de mal, de là à y voir un signe du réchauffement climatique...

Il y a cinq ans, un nouveau contenu, une mise en page plus agréable de notre revue a reçu un grand succès. La communauté ornithologique bretonne peut remercier Thierry Quelennec de s'être investi dans cette tâche, en tant que bénévole, et d'avoir su mener et réussir ce challenge grâce aussi à vous, lecteurs et rédacteurs. Pour se rappeler et apprécier le travail réalisé, vous trouverez en fin de revue, un rapide bilan des cinq années de nouvelle formule.

Suite à la publication de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne* à l'automne 2012, le conseil d'administration du Groupe Ornithologique Breton (G.O.B.) a voté le projet de fusion avec Bretagne Vivante. Mutualiser nos compétences et nos moyens pour épauler l'ornithologie associative et créer un groupe régional porteur d'un projet fédérateur était l'idée de départ. Bretagne Vivante Ornithologie, premier groupe structuré au sein de Bretagne Vivante, est né. Que cette nouvelle dynamique (formation, sorties et enquêtes de terrain, études, recensements et suivis..) apporte à tous ceux intéressés par les oiseaux les moyens de leurs attentes. Et aussi une longue vie à Ar Vran.

Bonne lecture

Patrick Phillipon
président du G.O.B.

UNE COLONIE DE STERNES PIERREGARIN *Sterna hirundo* DANS LA RADE DE LORIENT

Gwenael Derian

Au moment des recensements d'oiseaux marins nicheurs, les observateurs dans la rade de Lorient (Morbihan) ont dirigé d'abord leurs efforts sur les colonies urbaines, mais il reste un, voire deux, endroits où ce groupe d'oiseaux trouve à nicher dans des situations plus sauvages. C'est sur un de ces sites qu'a été constatée la nidification coloniale de la sterne pierregarin à l'été 2012.

Plusieurs nids de goélands ont été repérés au cours du printemps sur l'île aux Souris / Port-Louis et le compte qui en est fait les 16 et 28 juin 2012 a abouti à 21 nids apparemment

occupés (NAO) : goéland marin *Larus marinus* 8 NAO, goéland argenté *L. argentatus* 8 NAO, goéland brun *L. fuscus* 5 NAO. La plupart des nids sont alors garnis de moyens et grands poussins. Mais le 16 juin, pour la première fois de la saison, des cris et un vol de sternes pierregarin devant l'îlot attirent mon attention. À partir de ces premiers indices, je repère des couveurs sur l'îlot, observe des apports de nourriture et même des poussins, une colonie nouvelle enrichit donc l'avifaune de la rade de Lorient. À cette date, je compte 16 NAO dont un seul contient des poussins.

Par la suite, des visites irrégulièrement réparties dans le temps assurent le suivi de la reproduction. Entre le 16 juin et le 17 juillet, de nouveaux couples s'installent, jusqu'à un maximum de 23 NAO, les deux premiers jeunes volants sont observés le 06 juillet, puis ils sont 16 le 17 juillet. À cette époque, la colonie est fréquentée par plusieurs dizaines d'adultes (65 le 06/07). Au-delà du 07 août, 7-8

juvéniles exercent leurs ailes puis quittent la colonie. Ensuite, un couple nourrit dans la colonie presque déserte un poussin dont l'envol intervient après le 25 août. Deux derniers couples tentent de s'installer mais disparaissent bientôt.

Le bilan de la reproduction monte à 23 couples nicheurs, installés entre fin mai et mi-juillet, qui ont produit au moins 25 jeunes volants.



Photo : sterne pierregarin en pêche (étang de Trunvel - Finistère, août 2012). T. Quelennec

UNE ILE SANS GRAND ATTRAIT... SAUF POUR LES OISEAUX

Sans grand attrait pour les touristes et négligée par les pêcheurs, à l'entrée de la Petite mer de Gâvres, l'île aux Souris a la forme d'une calotte

granitique bordée de blocs rocheux ; d'une élévation maximale de 8 m, ses dimensions sont modestes (env. 85 x 55 m), elle est couverte sur sa partie supérieure d'une végétation herbacée.

Sur ce sommet, les goélands nichent selon une disposition qui est retrouvée au fil des années (*obs. pers.*) : les nids de goélands marins occupent le faite de l'îlot et dominent ceux des goélands argentés et bruns qui s'étagent le long des pentes herbues. Au moment de leur découverte, les nids de sternes pierregarin s'alignent sur le seul versant sud, en dessous des nids de goélands. Certains ne sont pas visibles du point d'observation à Gâvres et c'est le manège des sternes qui trahit leur existence dans un creux de la roche. Quant à ceux qu'il est possible de voir depuis la côte, ils se répartissent en deux bandes superposées dans les dernières touffes d'herbes ou sur des plaques de la roche recouverte d'une végétation rase.

Les nids de sternes n'avaient pas été repérés lors des courts passages réalisés en mai et juin ce qui suggère que ces tardifs nicheurs ont été déçus sur un site précédent et se sont repliés ici pour une nidification de remplacement.

En Bretagne, où plus de la moitié des couples de pierregarins nichent dans les espaces protégés (Le Nevé, 2005 ; Quemmerais-Amice & Henniques, 2011), l'apparition d'une nouvelle colonie suffit à retenir l'attention et plusieurs particularités renforcent l'intérêt que devront lui porter les observateurs.

Les oiseaux se sont installés tardivement en 2012, en fin de printemps. Sur la colonie proche, Iniz

er Mour dans la rivière d'Étel, les arrivées interviennent dans la première quinzaine d'avril. On sera donc attentif à un tel retour précoce à Port-Louis qui pourrait augurer, surtout s'il est suivi d'un succès de reproduction, d'un enracinement de la pierregarin dans la rade.

Néanmoins, outre les dimensions réduites de l'île aux Souris, l'expansion de la colonie pourrait être limitée par la compétition avec les goélands auxquels on attribue un rôle principal dans la désertion de colonies de sternes (pour un exemple récent à Béniguet, voir Yésou & Jaouen, 2011). À vrai dire, je n'ai constaté, pendant les brèves séances d'observation, aucune agression de ceux-ci à l'encontre des sternes. Il faut remarquer que les poussins de jeunes goélands sont pour beaucoup d'entre eux envolés quand les sternes, à leur tour, élèvent des poussins mais, au cas où l'année prochaine les sternes pierregarin s'installent à une date plus classique, elles seraient en présence de goélands en début de période d'élevage, peut-être plus intéressés par une source de nourriture à portée de bec sous forme d'œufs, de poussins ou d'adultes de sterne.

CONCLUSION

L'installation d'une colonie de sternes pierregarin enrichit l'avifaune de la Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux – rade de Lorient, son avenir semble contraint par l'origine

des reproducteurs (rappelons qu'ils ont délaissé une colonie en 2012, qu'en sera-t-il en 2013 ?) et leurs interactions possibles avec les goélands nicheurs.

BIBLIOGRAPHIE

Le Nevé A., 2005. La conservation des sternes en Bretagnes : 50 ans d'histoire. *Alauda* 73-4 : 389-402

Quemmerais-Amice G. & Hennique S. (Coord.), 2011. *Sternes de Bretagne*

2010 – *Rapport de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne*. LIFE Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne », Bretagne Vivante : 64p.

Yésou P. & Jaouen Y., 2011. *Réserve de Béniguet*. Rapport d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2010, Ministère chargé de l'environnement Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : 64p.

Gwenael Derian
3 lot. La Châtaigneraie
56690 NOSTANG

LA MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus* EN BAIE DE DOUARNENEZ

HIVERNAGE 2011-2012

SUIVI DES LECTURES DE BAGUES COULEURS

Gilles Coulomb
Alain Le Dreff

HISTORIQUE DE LA MOUETTE MELANOCEPHALE EN BAIE DE DOUARNENEZ

Accidentelles en Bretagne avant 1968, les observations de mouettes mélanocéphales se sont multipliées dans la péninsule bretonne à partir des années 80 (Thomas *et al.*, 1980 ; Yésou *et al.*, 1984).

Considéré comme le site référent et historique pour l'observation de la mouette mélanocéphale en Bretagne, la baie de Douarnenez a conservé au fil du temps sa capacité à attirer cette espèce colonisatrice. L'espèce y est présente, chaque année, de juillet à début mars.

Des programmes de baguage couleur de l'espèce ont débuté dans divers

pays européens à partir de 1990 (Meininger, 1999).

Le premier oiseau bagué couleur a été observé à la plage du Ris à Douarnenez le 17 octobre 1992 par G. Coulomb. Puis deux séjours effectués en Finistère par Hoogendoorn (1997) en 1995 et 1996 à la recherche d'oiseaux bagués ont confirmé la potentialité de la baie de Douarnenez en tant que site favorable pour « la halte migratoire et la mue de printemps, en fin d'été et pendant l'automne ainsi que pour l'hivernage ».

L'extension de l'aire de répartition de l'espèce en Europe n'a fait que confirmer l'attrait de la baie pour l'espèce en dehors de la saison de reproduction et ce sont désormais des centaines de contrôles de bagues qui sont effectués chaque année sur les plages de la baie de Douarnenez.

LOCALISATION DES STATIONNEMENTS

Comme pour bon nombre d'autres sites, on constate que les stationnements de mouettes mélanocéphales sur la baie de Douarnenez sont principalement liés aux plages pourvues d'un déversoir d'eau douce.

Neuf pôles de stationnement ont été recensés, du nord au sud de la baie :

- plage de l'Aber (Crozon) ;
- plage de Trez-Bellec (Telgruc-sur-Mer) ;
- plage de Pentrez (Saint-Nic) ;
- plage de Lestrevet (Plomodiern) ;
- plage de Kervigen (Ploeven et Plomodiern) ;
- plage de Saint-Anne-la-Palud (Plonévez-Porzay) ;
- plage de Kervel (Plonévez-Porzay) ;
- plage de Trezmalaouen (Kerlaz) ;
- plage du Ris (Douarnenez).

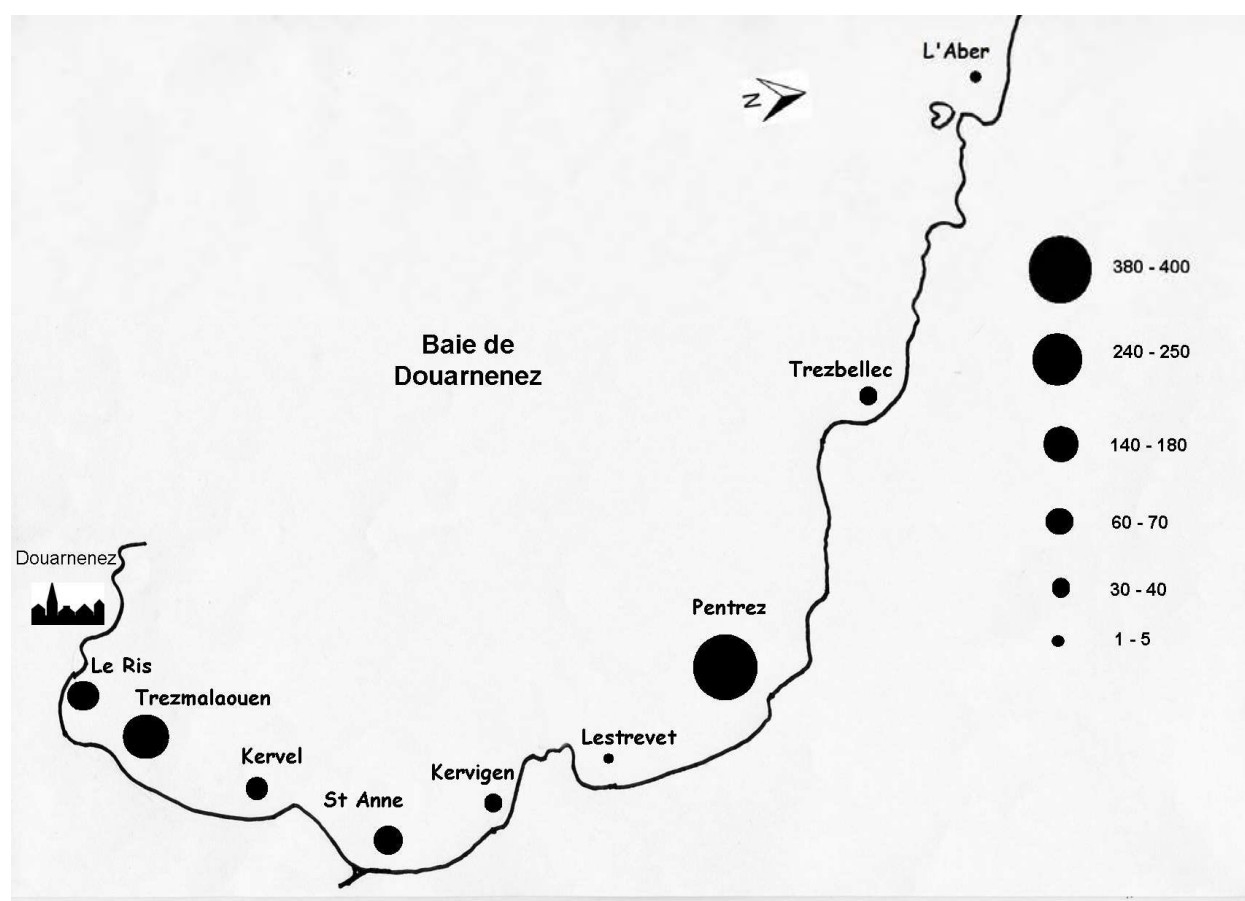


Figure 1 : principaux sites de lectures de bagues en baie de Douarnenez 2011-2012

Si l'eau douce reste très attractive pour les oiseaux lors des séances de toilettage et de repos, la répartition des mouettes mélanocéphales dans

la baie dépend directement des heures de marées, des dérangements (promeneurs, chiens, prédateurs tels que faucon pèlerin *Falco peregrinus*,

labbes *Stercorarius sp...*) et de la disponibilité de la nourriture.

C'est ainsi que l'on peut les trouver éparpillées sur les rochers pour se nourrir à marée basse ou en reposoir, sur les zones d'algues vertes ou bien encore se déplaçant vers l'intérieur des terres dans les champs labourés

en compagnie des mouettes rieuses *Larus ridibundus* et des goélands.

À marée haute et par fort coefficient ou par dérangement, les oiseaux se reposent avec des effectifs parfois importants en mer à quelques centaines de mètres du rivage.



Photo 1 : un oiseau en plumage juvénile tels qu'ils arrivent en Bretagne au début de l'été (Pouldreuzic - Finistère, août 2008). T. Quelennec

LE PROGRAMME DE BAGUAGE COLORE DES MOUETTES MELANOCEPHALES

Depuis 1990, en vue d'obtenir une meilleure connaissance de la biologie de l'espèce, quelques 14 500 mouettes mélanocéphales ont été munies d'une bague couleur avec une

combinaison de caractères alphanumériques.

Ce programme belgo-néerlandais a démarré aux Pays-Bas sous l'égide de Peter Meininger et a ensuite été repris par Renaud Flamant qui a su développer un vaste réseau européen d'observateurs et de bagueurs.

Intérêt de la lecture de bagues colorées

La lecture de bagues peut s'avérer être une activité ornithologique fastidieuse réclamant une certaine disponibilité ainsi qu'une grande patience dans l'approche des oiseaux, mais cela est bien vite remplacé par l'intérêt et l'étonnement que suscite la lecture d'un « curriculum vitae ».

Outil supplémentaire pour mesurer la biologie d'une espèce, la lecture de bagues est complémentaire aux recensements annuels, pour quantifier et analyser l'ampleur des changements intervenant sur une population.



Photo 2 : la lecture de bague peut être un exercice de patience, attendre que l'oiseau bouge ou se lève, que la mer descende, que la bague tourne... (baie de Douarnenez - Finistère, août 2010) A. Le Dreff

LECTURES DE BAGUES ET SUIVI DE L'HIVERNAGE 2011-2012

Le suivi régulier des sites de la baie de Douarnenez nous a permis de réaliser 1301 lectures de bagues

entre les mois de juillet 2011 et mars 2012 correspondant à 311 oiseaux différents. La répartition des différentes bagues est rappelée dans le tableau 1.

Tableau 1 : nombre de lectures et nombre d'oiseaux bagués en fonction des couleurs de bagues

couleurs des bagues	ROUGES	VERTES	BLANCHES	TOTAL
nombre de lectures	197	586	518	1301
nombre d'oiseaux bagués	41	177	93	311

FREQUENTATION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA PERIODE

Les séances d'observation réalisées régulièrement sur les différentes plages de la baie et la recherche d'oiseaux porteurs de bagues nous ont démontré que l'espèce est particulièrement mobile pendant la période d'hivernage ; les décomptes peuvent ainsi varier énormément d'un site à l'autre, d'un jour à l'autre voire d'une heure à l'autre en fonction de la méthode de comptage employée : soit à poste fixe (sur un site de repos), soit par recensement mobile sur l'ensemble de la baie.

La séance d'observation du 23 novembre 2011 illustre cette situation : après un premier passage sur l'ensemble des plages, seulement 14 individus avaient été recensés. Lors du trajet retour plus de 200 oiseaux stationnaient sur la plage de Saint-Nic (toilettage d'oiseaux partis vraisemblablement s'alimenter à l'intérieur des terres).

C'est pour éviter des erreurs résultant d'une présence trop « théorique » qu'il convient de s'abstenir de décrire

la phénologie précise de l'hivernage de la mouette mélanocéphale en baie de Douarnenez.

Tout au plus pouvons-nous faire état de l'importance de la population à un moment donné et ce grâce à la lecture des bagues à laquelle nous nous attachons : un suivi régulier des bandes d'oiseaux depuis de nombreuses années et sur différents sites nous a montré que 10 à 11 % des individus sont porteurs de bagues couleurs.

On peut ainsi constater pour cet hivernage 2011-2012 que les données de lectures témoignent d'un passage postnuptial échelonné de juillet à septembre et un accroissement des effectifs d'octobre à décembre : jusqu'à 600 oiseaux ont été observés le 12 novembre 2011 (G. Coulomb), période de l'année où une centaine d'individus bagués différents étaient contrôlés durant une même décade en baie (figure 2). Si l'on s'appuie sur la proportion moyenne de 10 % d'individus porteurs de bagues dans la population, le nombre de mouettes fréquentant la baie à ce moment est donc probablement nettement supérieur.

observations dans la deuxième
décade de mars.

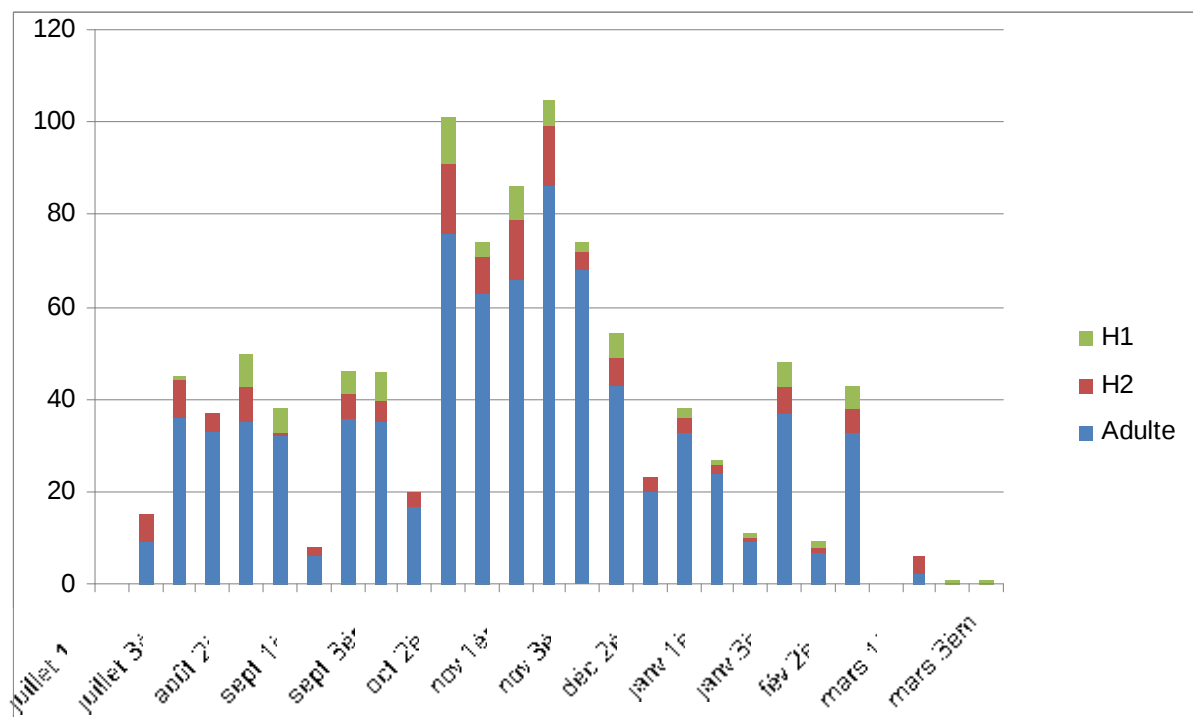


Figure 2 : nombre d'oiseaux (par classe d'âge) baqués observés par décades

MOUVEMENTS ET STATIONNEMENTS

Les contrôles réguliers d'oiseaux bagués permettent également d'apprécier leur mobilité ainsi que leur durée de stationnement à l'échelle de quelques mois voire de quelques jours. Les contrôles de bagues peuvent se scinder en 2 groupes : l'un formé d'oiseaux présent régulièrement pendant plusieurs mois, l'autre par des individus qui ne sont contrôlés qu'une à deux fois au cours de la saison et qui semblent disparaître rapidement du secteur, catégorie d'oiseaux que nous appellerons « en transit ».

Au sein même du groupe constitué d'oiseaux présents plusieurs mois, trois catégories se dessinent : certains stationnent de juillet à novembre, nous les appellerons (très arbitrairement) les « estivants » ; d'autres arrivent en octobre et séjournent de deux à quatre mois, nous les nommerons les « hivernants » ; la dernière catégorie concerne les oiseaux présents tout au long de la saison, de juillet à février-mars, qui seront nommés « internuptiaux ».

Sur les 311 mouettes mélanocéphales baguées observées, 10 % ont « estivé » (stationné de juillet à novembre), 11 % ont « hiverné » (stationné deux à quatre

mois à partir d'octobre), 9 % ont séjourné de juillet 2011 à février-mars 2012 sur la baie de Douarnenez. Les oiseaux en transit représentent quant à eux 70 % des individus contrôlés.

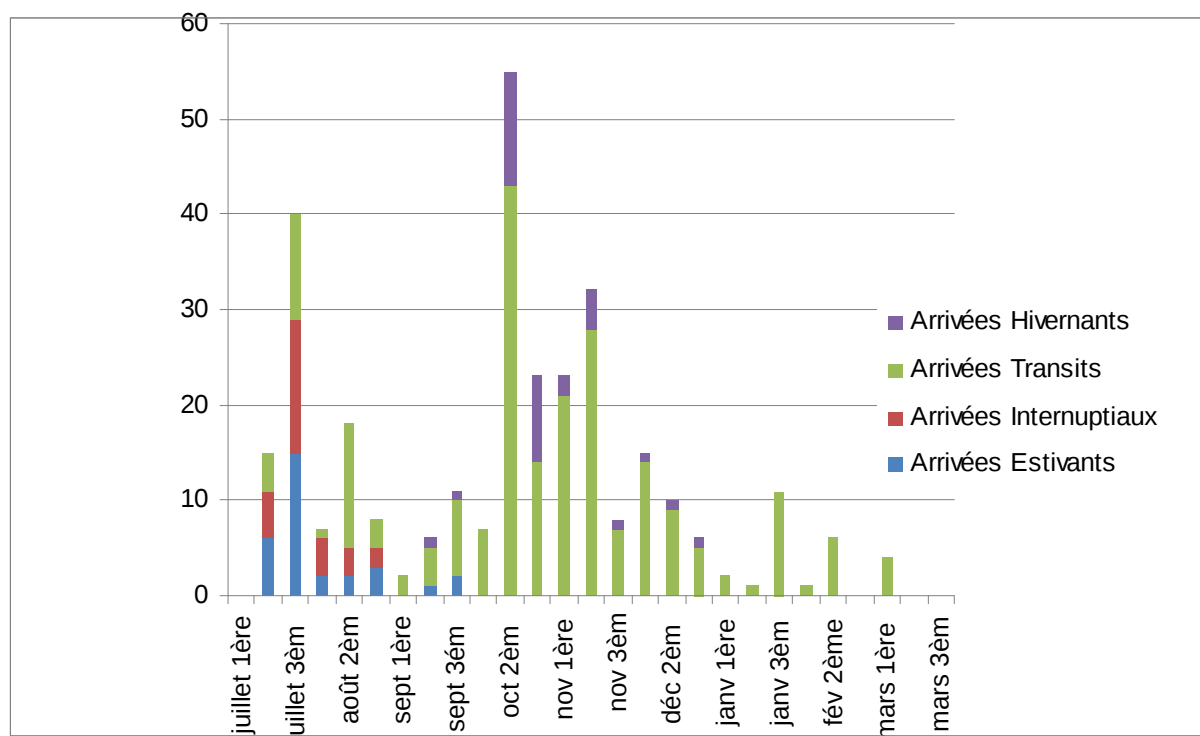


Figure 3 : nombre d'arrivées d'oiseaux par décade et distinction suivant leur mode de stationnement en baie de Douarnenez

Où vont-ils, d'où viennent-ils ?

Très peu d'oiseaux bagués sont observés en dehors de leur présence sur leur site de reproduction et de leur passage en baie de Douarnenez. Cependant, au travers de différentes relectures réalisées sur d'autres secteurs, nous disposons de quelques éléments d'information permettant de localiser certains d'entre eux avant et après leur stationnement en baie de Douarnenez.

Où « hivernent » les « estivants » ?

Concernant trois oiseaux ayant séjournés en baie de juillet à la fin novembre 2011, l'un a « hiverné » (janvier-février 2012) dans le Morbihan, un autre en Espagne et le troisième hiverne régulièrement au Portugal depuis 2008.

Où « estivent » les « hivernants » ?

L'individu bagué **39A9**, reproducteur régulier aux Pays-Bas, « estive » sur les îles de Charente Maritime (Aix, Oléron, Ré) depuis 2003 puis remonte

systématiquement « hiverner » en baie.

L'oiseau Hongrois bagué **HY83** a « estivé » en Irlande de juillet à fin septembre 2011 avant d'être vu en baie de novembre à février.

Quatre autres oiseaux présents en baie d'octobre à décembre ont séjourné d'août à septembre dans le Finistère nord, les Côtes-d'Armor, la

Manche et en Grande-Bretagne pour le quatrième.

Où nichent les « inter-nuptiaux » ?

Trois oiseaux ayant stationné en baie durant 9 mois de juillet 2011 à février 2012 se sont reproduits sur les colonies anversoises pour deux d'entre eux et sur la colonie de Barbâtre (île de Noirmoutier) pour le troisième.

Ils ont été recontrôlés sur ces mêmes colonies au printemps 2012.



Photo 3 : mouette mélanocéphale en plumage de 2^e hiver. Noter les marques noires à l'extrémité des rémiges (Penmarc'h - Finistère, septembre 2009). T. Quelennec

Que deviennent les oiseaux observés en transit ?

Il apparaîtrait que 70 % de nos contrôles correspondent à des

oiseaux qui ne s'arrêtent que brièvement en baie de Douarnenez.

Nos observations concernant ces oiseaux se répartissent tout au long de la saison, on note cependant un pic de passage important de la mi-octobre jusqu'à la mi-novembre.

Bien que nous ayons peu de relectures sur l'ensemble des oiseaux qui ont transité par la baie, quelques contrôles tendent à montrer que ces oiseaux descendent plus au sud. Ainsi, sur 5 oiseaux observés en octobre et novembre 2011, 2 ont été revus en Espagne au mois de janvier

2012 et 3 au Portugal en novembre et février.

L'ORIGINE DES OISEAUX

Sur 311 mouettes mélanocéphales identifiées par leur bague cet « hiver » en baie de Douarnenez, 148 provenaient de France, 102 de Belgique, 20 de Pologne, 18 de Hongrie, 14 d'Allemagne, 6 des Pays-Bas, 2 de République Tchèque et 1 de Serbie-Monténégro.

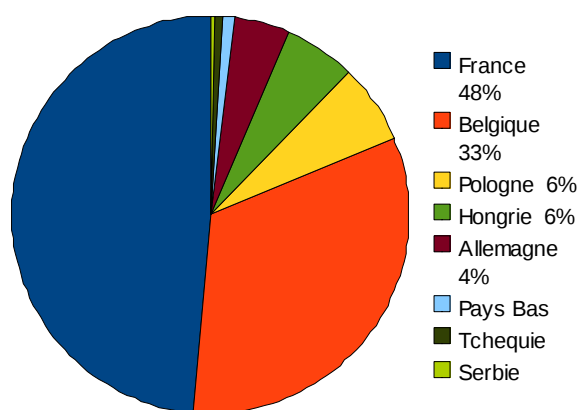


Figure 3 : répartition par origine des oiseaux bagués contrôlés

Bien qu'ils nous éclairent sur l'origine des oiseaux bagués, ces contrôles n'illustrent pas la réalité de l'origine de l'ensemble des mouettes mélanocéphales qui fréquentent la baie de Douarnenez. En effet, la prédominance d'oiseaux « français » et « belge » paraît logique compte tenu de la forte pression de baguage qui s'applique tous les ans dans ces pays (5 150 bagues couleurs apposées en France, 7 200 en

Belgique). Il convient de préciser que le « pays d'origine » est le lieu où a été bagué l'oiseau, pas nécessairement son lieu de naissance. En effet, si en France la majorité des individus sont bagués poussin, en Belgique, chaque année, 200 à 300 adultes reproducteurs sont aussi bagués.

Oiseaux contrôlés originaires de France

148 mouettes mélanocéphales baguées sur les colonies françaises ont été contrôlées durant cet hivernage 2011-2012 en baie de

Douarnenez ; 79 provenaient du département du Pas-de-Calais, 58 de la colonie de l'île de Noirmoutier en Vendée, 9 de la colonie de Jablines en Seine-et-Marne, 2 de Camargue dans les Bouches-du-Rhône.

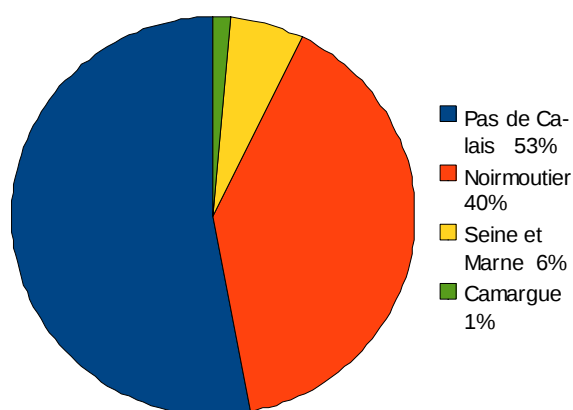


Figure 4 : origine des oiseaux français

Distribution selon leur âge

La population d'oiseaux français bagués contrôlés pendant cet hiver fait apparaître une courte majorité d'adultes, 54 % (80 individus). Les

oiseaux de deuxième hiver (H2) sont plus abondants (26 %, soit 38 individus) que les oiseaux de premier hiver (H1) (20 %, soit 30 individus).

Tableau 2 : nombre total de poussins bagués sur les colonies françaises en 2010 et 2011 et nombre de bagues de ces mêmes colonies contrôlées en baie durant l'hivernage 2011-2012

colonies	Conchil (62)		Jablines (77)		Barbâtre (85)		total	
	bagués	contrôlés	bagués	contrôlés	bagués	contrôlés	bagués	contrôlés
2010	561	35 (6%)	28	3 (10,7%)	0	0	589	38 (6,4%)
2011	451	9 (2%)	28	3 (10,7%)	200	18 (9%)	679	30 (4,4%)

Stationnement et fidélité au site

10 % des oiseaux ont « estivé » (contrôlés régulièrement sur la baie de juillet à novembre). On relèvera, par exemple, la camarguaise baguée

1H3 estivante régulière en baie depuis 2006.

4 % ont « hiverné ».

Seulement 3 oiseaux ont séjourné de juillet 2011 à mars 2012 dans la baie de Douarnenez.

Mobilité

L'oiseau bagué poussin, avec la bague verte **370** à Oye-Plage / Pas-de-Calais, en 2007 a été observé le 29 juin 2011 à Amsterdam avant d'être contrôlé à Saint-Nic le 18 juillet 2011. Ce qui fait un déplacement de 800 kilomètres en 19 jours.

Oiseaux contrôlés originaires de Belgique

Les 102 mouettes mélanocéphales contrôlées originaires de Belgique proviennent des colonies anversoises. 11 d'entre elles ont été vues régulièrement de juillet à novembre, 18 ont « hiverné » et 17 ont été observées régulièrement durant toute la saison inter-nuptiale soit de juillet 2011 à février mars 2012. Enfin, les 56 autres n'ont été observées qu'une ou deux fois durant la saison.

Distribution selon leur âge

Les oiseaux belges bagués couleur étaient constitué à 87 % d'adultes, à 11 % de H2 et 2 % de H1 (seuls 38 poussins ont été bagués sur les colonies belge en 2011).

Fidélité au site

L'oiseau belge bagué **3T80** bagué poussin en 1996 fait preuve d'une fidélité étonnante à la plage de Trezmalouen, puisqu'il vient y passer la saison inter-nuptiale pour la 16^e année consécutive !

Mobilité

L'oiseau bagué **3K18**, hivernant en baie depuis 2003, a été contrôlé le 26 juin 2011 à Amsterdam, le 30 juillet à Saint-Nic, le 13 août dans le Calvados pour revenir à Saint-Nic le 18 août 2011 et y séjourner jusqu'à la fin du mois de février 2012.

Longévité

L'oiseau bagué **3AW9**, régulièrement observé en baie depuis 2001, aîné du groupe, vient d'atteindre l'âge respectable de 22 ans (bagué poussin en Belgique en 1989) !

Oiseaux contrôlés originaires des Pays-Bas

Six oiseaux néerlandais ont été contrôlés : un H2 a « estivé » de juillet à novembre, deux H1 ont séjourné de décembre 2011 à mars 2012 et 1 adulte a stationné de juillet à février. Cet oiseau porteur de la bague **E598** fût bagué adulte en Hollande en 1994 et hiverne chaque année depuis 1995 en baie de Douarnenez, soit depuis 17 ans. Enfin, deux autres oiseaux n'ont été vus qu'une fois au cours de la saison.

Oiseaux contrôlés originaires d'Allemagne

Dans le cadre d'une étude menée sur la colonie mixte de mouette mélanocéphale et de goéland cendré *Larus canus* de l'île de Pionierinsel, située à l'embouchure de l'Elbe, les ornithologues allemands baguent depuis 2006 des adultes et des

poussins. À ce jour, 777 mouettes mélanocéphales ont ainsi été baguées et 13 d'entre elles ont été contrôlées en baie de Douarnenez pendant l'hiver 2010-2011. 3 individus ont « hiverné », les 10 autres oiseaux ont été contrôlés une à deux fois

durant la période du 15 novembre au 15 décembre 2011.

Un quatorzième oiseau allemand, originaire de la petite colonie de la Rhénanie du Nord, a également été contrôlé.

Tableau 3 : nombre d'oiseaux bagués sur l'île de Pionierinsel en 2010 et 2011 et nombre de ces bagues contrôlées en baie durant l'hivernage 2011-2012

	adultes		poussins		total	
	bagués	contrôlés	bagués	contrôlés	bagués	contrôlés
2010	60	4	57	0	117	4
2011	0	0	29	1	29	1

Fidélité au site

Bagués adulte en 2006 et 2007 sur la colonie de Pionierinsel, les oiseaux bagués **AAKZ** et **35A4** sont des hivernants réguliers depuis 2007 en baie de Douarnenez.

Fidélité au site

Les oiseaux bagués **1L2**, **94K**, **96K** bagués en 2003 en Hongrie font preuve d'une fidélité remarquable à la baie de Douarnenez puisqu'ils viennent hiverner pour la 10^e année consécutive.

Oiseaux contrôlés originaires de Hongrie

Dix huit oiseaux originaires des 3 colonies hongroises ont été contrôlés. 4 d'entre eux ont « estivé », 2 ont « hiverné », 4 ont stationné de juillet 2011 à février 2012, et 8 ont été observés une ou deux fois.

Mobilité

Après avoir été contrôlé au printemps 2011 sur les plages du Maroc, l'oiseau bagué **HLK7** a séjourné en baie de juillet 2011 à mars 2012.



Photo 4 : mouette mélanocéphale baguée en Hongrie avec le code HLK7 sur une bague rouge (baie de Douarnenez - Finistère, septembre 2010) A. Le Dreff

Oiseaux contrôlés originaires de Pologne

Vingt oiseaux polonais (18 adultes et 2 H1) ont été contrôlés, 2 ont « hiverné », 3 ont été observés régulièrement de juillet à février et 15 oiseaux n'ont fait que transiter brièvement par la baie.

Fidélité au site

L'oiseau bagué **PET7**, bagué poussin sur la colonie de MietKow en 2007, revient hiverner chaque hiver en baie depuis 5 ans.

Oiseaux contrôlés originaires de République Tchèque et Serbie-Monténégro

2 mouettes mélanocéphales adultes tchèques ont été observées cet hiver. L'oiseau bagué **ZRR3**, bagué poussin sur la colonie de Chomoutov en 2005, hiverne en baie pour la 7^e année consécutive.

Un seul oiseau serbe bagué **YJE8** a été observé le 9 novembre 2011 sur la plage de Trezmalaouen. Il avait été bagué poussin sur la colonie de Palic Lake en Serbie en 2005.

Le peu de lectures d'oiseaux tchèques et serbes s'explique par le fait que les effectifs bagués sont relativement faibles dans ces pays : 176 bagues ont été posées en Serbie depuis 2006 et 51 en Tchéquie.

CONCLUSION

Les 1 301 observations de mouettes mélanocéphales baguées couleur collectées en baie de Douarnenez durant cet hivernage 2011-2012 ont permis de lever une partie du voile sur la biologie, l'origine, les stratégies de migration, la fidélité au site, la mobilité, la longévité, et la classe d'âge de cette espèce relativement nouvelle dans cette baie.

Si des conclusions scientifiques peuvent être tirées de ces suivis d'oiseaux bagués, il faut garder à l'esprit que ceux-ci ne sont peut-être pas forcément représentatifs de l'ensemble de la population présente. Nous devons donc continuer les programmes de baguage mais aussi et surtout les lectures de bagues essentielles à la compréhension de la biologie de la mouette mélanocéphale.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Renaud Flamant et Camille Duponcheel qui ont en charge respectivement le programme de baguage et la base de données du Benelux et de France et grâce auxquels nous avons pu obtenir

rapidement les historiques des oiseaux qu'ils ont bagués.

Les coordinateurs des programmes étrangers : Andreas Zours (Allemagne), Antun Zuljevic (Serbie), Zsolt Karcza (Hongrie) et Josef Chytil (Tchéquie) ainsi que la Centrale de baguage polonaise.

Enfin, tous ceux qui mènent à bien chaque année les différents ateliers de baguage.

BIBLIOGRAPHIE

Berthelot P., 2002. La Mouette mélanocéphale de 1984 à 2002 dans les Côtes-d'Armor. *Le Fou*, 61 : 3-8

Hoogendoorn W.T., De Leeuw J.H., Flamant R., Coulomb G. & Cadiou B., 1997. Dénombrement de mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*) en fin d'été 1995 et en mars 1996 dans le Finistère sud et contrôles d'oiseaux bagués en couleur aux Pays-Bas, en Hongrie et en Belgique. *Ar Vran*, 8-1 : 43-54

Flamant R., 1994. Aperçu des programmes de marquages d'oiseaux à l'aide de bagues couleur, colliers et marques alaires en Europe. *Aves*, 31 : 2-4

Le Dreff A., 2007. La Mouette mélanocéphale en baie de Paimpol. Bilan de l'hivernage 2006-2007. *Le Fou*, 72 : 5-10

Le Roy R., 1998. Évaluation des effectifs de Mouettes mélanocéphales

hivernant en Côtes-d'Armor -
décembre 1997-janvier 1998. *Le Fou*,
45 : 4-8

Le Roy R., 1999. Évaluation des
effectifs de Mouettes mélanocéphales
hivernant en Côtes-d'Armor -
décembre 1998-janvier 1999. Notes
sur le stationnement en baie de
Paimpol. *Le Fou*, 48 : 32-35

Le Roy R., 2000. Évaluation des
effectifs de Mouettes mélanocéphales
hivernant en Côtes-d'Armor -
décembre 1999-janvier 2000. *Le Fou*,
52 : 25-27

Mayaud N., 1954. Sur les migrations
et l'hivernage de *Larus*
melanocephalus. *Alauda*, 22-4 : 224 -
245

Meininger P., 1998. The history of
colour-ringing Mediterranean Gulls

Larus Melanocephalus. Proceeding of
the 1st International Mediterranean
Gull Meeting, Le Portel September
1998 : 61-68

Meininger P., Hoogendoorn W.,
Flamant R. & Raevel P., 1998. Actes
du premier colloque international sur
la Mouette mélanocéphale. Le Portel,
Pas-de-Calais, France : 239 p.

Raymond H., 2002. Colour-ringed
Mediterranean Gull at Folkestone
1998-2002 : 8 p.

Thomas A. & Yésou P., 1980. La
mouette mélanocéphale en Bretagne.
Ar Vran, 9 : 11-20

Yésou P. & Thomas A., 1984.
Actualisation du statut de la mouette
mélanocéphale en Bretagne. *Ar Vran*
Tome 11-1 : 94-100

Gilles Coulomb
Pont Meur
29100 POULDERGAT

Alain Le Dreff
16 rue de Liège
29200 BREST

ANNEXE

Tableau 4 : récapitulatif de la constitution de la population d'oiseaux bagués observés en baie de Douarnenez pendant l'hivernage 2011-2012

	adultes	H2	H1	estivants	hivernants	toute la saison	total oiseaux
France	80	38	30	15	6	3	148
Belgique	89	11	2	11	18	17	102
Allemagne	12	1	1		3		14
Pays Bas	2	2	2	1	2	1	6
Hongrie	11	4	3	4	2	4	18
Pologne	18	0	2		2	3	20
Serbie	1	0	0				1
Tchéquie	2	0	0		1		2
total	215	56	40	31	34	28	311

UNE MOUETTE DE SABINE *Xema sabini* ESTIVE SUR L'ÎLE AUX MOUTONS / FINISTÈRE

Romain Bazire

Chaque année entre août et octobre, des mouettes de Sabine sont observées sur la côte bretonne. Il s'agit d'individus en migration postnuptiale. La mer d'Iroise et le Mor Braz sont réputés comme spots de halte ou de passage migratoire de l'espèce. Mais, du 12 mai à début août 2012, un individu de deuxième année a stationné dans la colonie reproductrice plurispécifique de sternes de l'île aux Moutons. Cet îlot, isolé entre l'archipel des Glénan et la côte, se trouve au large de Fouesnant. On est là à l'extrémité nord-ouest du Golfe de Gascogne, seul secteur des eaux européennes régulièrement fréquenté par des effectifs conséquents de mouette de Sabine (Elkins & Yésou, 1998).

REPARTITION DE L'ESPECE

La mouette de Sabine se reproduit dans les toundras les plus septentrionales, en Alaska, dans l'Arctique canadien, au Groenland, dans l'Est Sibérien et occasionnellement au Spitzberg. Migratrices, principalement pélagiques, les populations canadiennes et groenlandaises migrent en juillet-août vers l'Atlantique sud, au large des côtes est américaines et ouest africaines tandis que celles d'Alaska et de Sibérie se déplacent au large des côtes ouest américaines, dans le Pacifique. Les effectifs mondiaux sont mal connus, de moins de 100 000 à plus de 300 000 couples, selon les auteurs (Castège & Hémery, 2009).



Figure 1 : répartition mondiale de la mouette de Sabine (source : Birdlife)

ÉVOLUTION DU PLUMAGE

Comme le montre la photo 1, à son arrivée sur l'île, l'oiseau présentait un plumage relativement usé (bord de fuite, (1)). Les petites et moyennes couvertures gris brunâtre juvéniles étaient d'un motif écailléux (2). Le manteau, le dos et les grandes

couvertures étaient gris, ces dernières ayant déjà mué (5). La barre caudale noire (3), présente chez les juvéniles, était absente et les taches blanches des rémiges (4) déjà visibles. Cet oiseau était en mue, passant du plumage de 1^{er} hiver au plumage de 1^{er} été.



Photo 1 : la mouette de Sabine (île aux moutons - Finistère, mai 2012). R. Bazire

Courant juin, l'oiseau a achevé sa mue des couvertures. Elles sont alors totalement grises (6), identiques à celles d'un adulte. Le bec ne présente

pas encore de pointe jaune (7), généralement associé à un individu immature de 1^{er} été (photo 2).



Photo 2 : la mouette de Sabine (île aux Moutons - Finistère, juillet 2012). J. Grousseau

La similitude du dessin alaire d'un juvénile de mouette tridactyle *Rissa tridactyla* et d'une mouette de Sabine en plumage de 1^{er} hiver peut porter à confusion. Certes, le fin motif en W noir est caractéristique chez la mouette tridactyle (photo 4), tandis que le large motif écaillé gris brunâtre contraste avec les rémiges noires chez la mouette de Sabine (photo 3). Cependant, la barre noire sur les couvertures de la mouette tridactyle s'estompe progressivement

dès octobre jusqu'au printemps suivant. L'aspect très foncé se dissipe petit à petit, pouvant donc rappeler un individu de mouette de Sabine. Le risque de confusion est alors important, notamment lorsque l'observation se fait à grande distance lors de séances de seawatching. Un juvénile de mouette de Sabine a le manteau de même couleur que les couvertures, gris brunâtre d'un motif écaillé.



Photo 3 : mouette de Sabine en plumage de 1^{er} hiver (Saint-Pierre-Quiberon - Morbihan, mars 2011). A. Stoquet



Photo 4 : mouette tridactyle juvénile (cap Fréhel - Côtes-d'Armor, juillet 2012). R. Bazire

COMPORTEMENT AU SEIN DE LA COLONIE DE STERNES

La colonie de sternes de l'île aux Moutons comptait plus de 3 000 oiseaux (1 514 à 1 589 couples) au printemps 2012. La mouette de Sabine est arrivée au moment de la période couvaison. Je l'observais continuellement circuler entre les individus en incubation. Trop proche des nids et peu familière, elle se faisait sans arrêt houspiller par les couveurs. Au bout de quelques jours, les sternes, sans doute déjà habituées à son comportement, ont stoppé toute attitude menaçante. Sur leurs sites de reproduction, les mouettes de Sabine cohabitent avec les sternes arctiques *Sterna paradisaea*, ce qui pourrait expliquer sa rapide adaptation sur l'île ainsi que la longueur de son séjour.

Comportement surprenant au premier abord, la mouette picorait parfois dans les pieds de pavots cornus *Glaucium flavum*. Ces derniers devaient sans doute héberger quelques insectes, proies faisant partie de son régime alimentaire en période estivale. Des comportements de prédateurs sur des œufs de sterne

arctique sont observés sur les colonies de reproductions. Sur l'île aux Moutons, même si quelques œufs avec des traces de prédation ont été retrouvés lors du recensement des nids, aucun acte de prédation n'a été observé. Par contre, Cédric Roy a noté des comportements de kleptoparasitisme sur des sternes caugek *Sterna sandvicensis*. Julie Grousseau l'a observée faire preuve d'opportunisme : en effet, elle profitait des proies laissées au sol par les sternes (abandon, maladresse...).

Sans aucune raison apparente et plusieurs fois par jour, la mouette s'envolait et survolait la colonie à faible altitude, parcourant la plupart du temps le même trajet. Elle se posait ici et là au bout de quelques minutes. Je ne l'ai observée qu'une seule fois prendre la direction du large. Je soupçonne que, ce jour-là, elle ait passé l'après-midi en mer.

La mouette partageait quelques séances de toilettage (bains) avec les sternes (J. Grousseau *comm. pers.*), afin de parfaire son plumage et/ou de se rafraîchir sous les quelques chaleurs de juillet. Ce comportement n'avait pas été observé auparavant.



Photo 5 : La mouette de Sabine (île aux moutons - Finistère, juin 2012). C. Roy

UN SEJOUR EXCEPTIONNEL SUR NOS COTES

Hormis des regroupements côtiers ponctuels parfois liés aux tempêtes atlantiques rabattant les oiseaux sur le littoral, la mouette de Sabine est surtout pélagique et s'observe, depuis la côte, essentiellement en passage migratoire postnuptial lors des séances de *seawatching*. Dans le Golfe de Gascogne, ces observations se concentrent de fin juillet à novembre avec une abondance maximale en septembre (Castège & Hémery, 2009). Elle est très exceptionnelle à l'intérieur des terres. Les observations hivernales et printanières de mouette de Sabine sont rares dans le Golfe de Gascogne (Dubois *et al.*, 1998). Ainsi, le séjour printanier et estival d'un individu de mouette de Sabine sur l'île aux Moutons est suffisamment remarquable pour être rapporté. Observée du 12 mai jusqu'au 6 août, son séjour aura duré près de trois mois, permettant de suivre l'évolution de son plumage. D'après Olsen & Larsson (2003), les juvéniles effectuent une mue complète entre novembre et avril pour acquérir dans un premier temps leur plumage de premier hiver courant décembre et janvier. Cette mue est limitée aux plumes de la tête et du manteau et aux scapulaires. En février et mars la mue se poursuit par le remplacement des plumes des ailes et de la queue. À son arrivée sur l'île aux Moutons, le 12 mai, l'oiseau achève la mue des penes, la dixième rémige primaire

(P10) étant en cours de croissance (photo 1). En revanche, la mue du manteau n'est pas encore achevée, ce qui est étonnant si l'on s'en réfère à la phénologie de la mue décrite précédemment.

Cette observation est à rapprocher de celle d'un autre individu lui aussi de deuxième année, observé durant un mois à Quiberon (Morbihan) en février et mars 2011 (A. Stoquet & F. Le Gall, *comm. pers.*).

BIBLIOGRAPHIE

Castège I. & Hémery G., 2009. *Oiseaux marins et cétacés du Golfe de Gascogne. Répartition, évolution et éléments pour la définition des aires marines protégées*. Mèze et Paris, Biotopie et MNHN : 176 p.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé : 560p

Elkins N. & Yésou P., 1998. Sabine's Gull in western France and southern Britain. *British Birds*, 91 : 386-397

Olsen K.M. & Larson H., 2004. *Gulls of North America, Europe and Asia*. Helm identification guide : 608p.

<http://www.birdlife.org/datazone/speciesfactsheet.php?id=3253>

REMERCIEMENTS

Je remercie Yann Jacob pour avoir apporté la rigueur scientifique à cette note. Je remercie aussi Julie Grousseau, Franck Hermann et Cédric Roy pour m'avoir transmis leurs observations et leurs photos afin de rendre cette note aussi complète que possible.

Enfin, je remercie tout particulièrement Floriane Le Bray (conservatrice de l'île aux Moutons) ainsi que les bénévoles de Bretagne Vivante de la section de Concarneau pour leur générosité et leur dévouement qu'ils ont su mettre en œuvre afin que je réalise cette mission dans les meilleures conditions possibles.

Romain Bazire
6 impasse du Clos des Pins
56400 BREC'H

SUIVI DES IBIS SACRÉS *Threskiornis aethiopicus* HIVERNANT EN BRETAGNE SUD : SAISON 2009-2010

Guillaume Gélinaud

Un suivi des populations d'ibis sacré, espèce introduite en France, a été engagé depuis l'hiver 2005-2006 sur le littoral atlantique français. L'objectif initial était d'estimer l'abondance de la population et de préciser sa répartition hivernale. Depuis la mise en œuvre de mesures de contrôle de cette espèce en France en 2008, ces dénombrements ont également pour but d'évaluer l'impact de ces mesures de régulation.

PROTOCOLE

Les dénombrements ont lieu à proximité de dortoirs connus pour avoir accueilli l'espèce durant les années précédentes. Ils commencent environ une heure avant le coucher du soleil, si possible le week-end le plus proche du milieu du mois, en

décembre, janvier et février. Les autres espèces fréquentant ces dortoirs sont également dénombrés. Ce bilan présente aussi les résultats concernant le héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*.

La figure 1 présente la localisation des dortoirs suivis. Il s'agit, d'est en ouest : 1) Tréhiguier à Pénestin, 2) Le Castell à Le-Tour-du-Parc, 3) île de Bailleron à Saint-Armel, 4) Kerentréh à Theix, 5) île Drennec à l'Île-d'Arz, 6) île Longue à Larmor-Baden, Grand Huernic et Er Runio à Baden, 7) île Cuhan à Saint-Philibert, 8) île de Fandoulliec à Plouhinec, 9) île de Kerner à Riantec, 10) Kerzo à Port-Louis, 11) Aven à Névez, 12) étangs de Trévignon à Trégunc et 13) Minaouet à Trégunc. Nous n'avons reçu aucune information du Parc de Branféré ni de la rivière de Pont-l'Abbé pour la période étudiée.

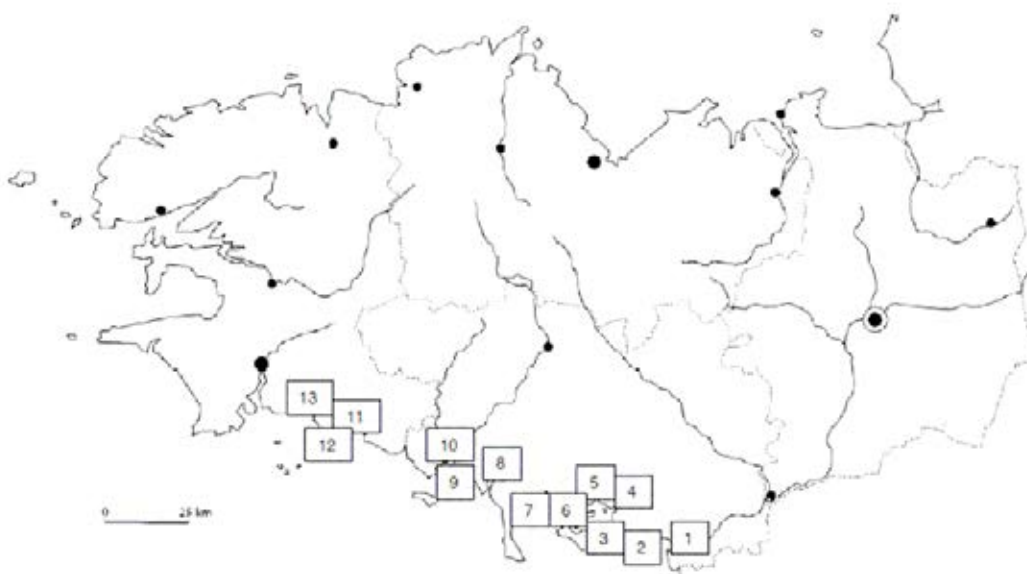


Figure 1 : localisation des dortoirs

RESULTATS

Cette saison 2009-2010, les effectifs ont culminé à 600 individus en décembre (tableau 1). Une légère baisse a été observée en janvier, puis les effectifs ont chuté de moitié en

février, phénomène déjà constaté les années précédentes.

Les plus forts effectifs ont été observés à Fandoulliec (124 oiseaux), au Castell (120), à Tréhiguier (87), à Drennec (85) et à Bailleron (78). Aucun ibis n'a été observé dans les dortoirs du sud Finistère.



Photo : colonie d'ibis sacrés (golfe du Morbihan - Morbihan, avril 2008). P. Philippon

Tableau 1 : effectifs hivernaux d'ibis sacrés dans les dortoirs suivis
au cours de la saison 2009-2010

dortoirs	décembre	janvier	février
Tréhiguier	87	11	32
Le Castell	120	174	74
Île Bailleron	78	38	40
Kerentréh	0	0	55
Drennec	85	50	2
Île Longue, Grand Huernic, Er Runio	0	0	0
Île Cuhan	21	8	57
Île de Fandoulliec	124	82	9
Île de Kerner	47	48	52
Kerzo	37	56	non compté
Aven	0	0	0
Étangs de Trévignon	0	0	0
Minaouet	0	0	0
total	599	522	266

Par rapport aux années antérieures, on observe une réduction de près de 50 % de l'effectif maximal dénombré dans les dortoirs (fig. 2). La diminution est sans doute supérieure car la couverture des dortoirs était incomplète en 2005-2006.

Les dénombrements fournissent également des informations sur les populations de hérons garde-bœufs. Trois dortoirs ont accueilli l'espèce cette saison 2009-2010 : Tréhiguier, le Castell et Kerentréh, avec des effectifs maximaux de 336, 30 et 21 individus respectivement. Le

maximum a été enregistré en décembre avec 387 hérons au total (fig. 3). Les effectifs ont fortement chuté en janvier (87 ind.) et février (101 ind.), sans doute en relation avec le gel.

Au cours de l'hiver 2008-2009, les effectifs avaient évolué de manière similaire. La période de gel prolongé avait entraîné une désertion des dortoirs et sans doute une forte mortalité. Les effectifs de l'hiver 2009-2010 marquent une forte diminution, 387 individus en décembre contre 1044 l'an passé.

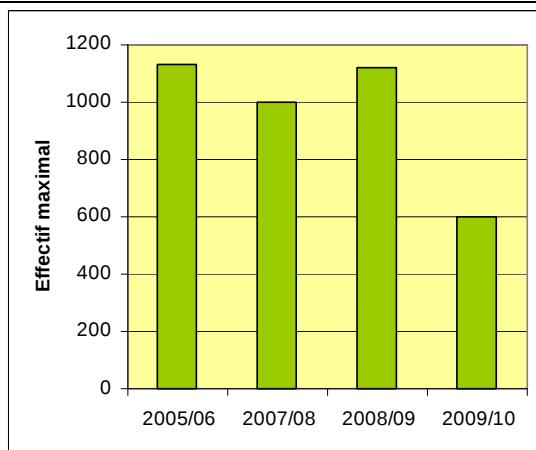


Figure 2 : variations de l'effectif maximal hivernal d'ibis sacrés dénombré dans les dortoirs, de l'hiver 2005/06 à l'hiver 2009/10

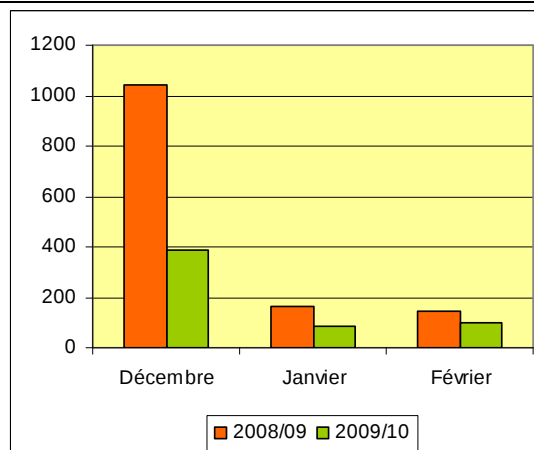


Figure 3 : variations des effectifs de hérons garde-bœufs dénombrés aux dortoirs en 2008/09 et 2009/10.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les participants :

Nathalie Delliou (Bretagne Vivante),
Gwenael Derian (Bretagne Vivante),
Yves Desauay (GOB), Sébastien
Gautier (ONCFS), Guillaume
Gélinaud (Bretagne Vivante), Antoine

Gergaud (ONCFS), Stéphane Guhur
(ONCFS), Loïc Hamet (GOB), Serge
Lanièce (ONCFS), David Ledan
(projet de PNR Golfe du Morbihan),
Vincent Lefèvre (Maison de Kerners),
François Le Gall (Bretagne Vivante),
Jean-Paul Le Pelleter (Bretagne
Vivante), Roger Mahéo (GOB),
Patrick Philippon (GOB), Lionel Picard
(ONCFS), José Serrano (GOB).

Guillaume Gélinaud
Lirey
56450 THEIX

SUIVI DES STATIONNEMENTS DE PUFFIN DES BALÉARES *Puffinus mauretanicus* EN BAIE DE VILAINE : BILAN DE LA SAISON 2010

Guillaume Gélinaud
Patrick Philippon

INTRODUCTION

Le puffin des Baléares niche uniquement dans l'archipel de l'ouest de la Méditerranée dont il porte le nom. Cette espèce est considérée en danger critique d'extinction. La population reproductrice est estimée à 3 200 couples et l'abondance totale serait de 20 000 à 30 000 individus. La majorité de la population quitte la Méditerranée à la fin du printemps et séjourne dans l'Atlantique, essentiellement entre juin et octobre. Les principales zones de stationnement connues à cette époque sont situées entre la Vendée et la Manche Occidentale (pour plus de détails voir Yésou *et al.*, 2011).

Les données présentées dans cette note ont été récoltées dans le cadre d'un programme européen sur les oiseaux marins : l'INTERREG FAME (futur de l'environnement marin atlantique) qui se déroule sur 2010-2012.

Dans le cas du puffin des Baléares, ce programme vise plus particulièrement à mieux connaître la répartition estivale dans l'Atlantique, en organisant des suivis depuis la côte sur les principales zones de stationnement, dont la baie de Vilaine. Une première saison de suivi a été réalisée en 2010, de fin juillet à début novembre. Ce suivi se poursuivra en 2011 et 2012.

METHODES

Trois points d'observation ont été retenus : la pointe de Penvins à Sarzeau, la pointe de Kervoyal à Damgan et la pointe de Cofreneau à Pénestin. Les comptages ont été réalisés avec une fréquence quasi hebdomadaire du 21 juillet au 7 novembre. Chaque séance d'observation durait 1h30 et commençait une heure avant le

coucher du soleil. Toutes les espèces d'oiseaux marins ont été dénombrées, si possible tous les quarts d'heure. Dans le cas des puffins des Baléares, on distingue le nombre d'individus en déplacement, en pêche ou rassemblés en radeau sur l'eau. Il n'a toutefois pas été possible de respecter ce protocole les jours d'affluence. Toutes les journées de comptages ont été caractérisées par des vents faibles à modérés.



Carte 1 : localisation des points d'observation en 2010.

RESULTATS

Puffin des Baléares

L'espèce était déjà présente devant Penvins le 21 juillet, date du début du suivi. La dernière observation a été le 26 octobre. Les stationnements les plus réguliers ont été notés devant la pointe de Penvins où l'espèce est observée à chaque séance. Les effectifs culminent entre mi-septembre

et fin octobre, dépassant 2 500 individus le 20 septembre et approchant 1 500 les 16 et 26 octobre. Les oiseaux stationnent essentiellement devant Penvins au début de cette période, tandis qu'ils sont majoritairement dans l'estuaire ensuite. L'interprétation des résultats est toutefois limitée, les suivis n'étant pas tous réalisés simultanément sur les trois sites.

Tableau : effectifs maximaux de puffins des Baléares dénombrés par séance d'observation

	pointe de Cofreneau	pointe de Kervoyal	pointe de Penvins	total
21/07/10	nc	nc	5	5
29/07/11	5	0	12	17
05/08/10	24	nc	nc	24
07/08/10	nc	0	6	6
12/08/10	1	nc	nc	1
18/08/10	nc	0	6	6
30/08/10	nc	5	14	19
08/09/10	1	nc	32	33
16/09/10	238	nc	20	258
20/09/10	80	nc	2470	2550
25/09/10	1	20	467	488
29/09/10	nc	3	420	423
06/10/10	0	0	200	200
13/10/10	nc	285	28	313
16/10/10	nc	1450	nc	1450
20/10/10	54	58	2	114
24/10/10	nc	43	nc	43
26/10/10	929	550	17	1496
07/11/10	nc	0	0	0

nc : non compté

Autres espèces

Bernache cravant : 1 en migration le 6 octobre à la pointe de Cofreneau.

Macreuse brune : 6 à la pointe de Kervoyal le 29 septembre.

Macreuse noire : 6 données entre le 29 juillet et le 16 octobre. Maximum 21 le 16 octobre à Kervoyal.

Harle huppé : 1 le 20 octobre à Kervoyal.

Grèbe huppé : l'espèce n'a pas été notée systématiquement. Notons 131 individus le 24 octobre devant Kervoyal.

Grèbe esclavon : 1 le 26 octobre à la pointe de Kervoyal.

Puffin fuligineux : 1 en déplacement vers l'ouest à Penvins le 26 octobre.

Océanite tempête : 11 données de 1 à 2 individus les 29 juillet, 7 et 30 août devant Penvins.

Fou de Bassan : 97 données, observé durant toute la période dans les trois sites, mais avec une régularité maximale devant Penvins. Ils n'ont pas toujours été dénombrés systématiquement, notamment les jours d'affluence des puffins de Baléares. Maximum 63 le 5 août au large de la Pointe de Cofreneau, 148 le 29 septembre devant Penvins, 220 le 16 octobre devant Kervoyal.

Labbe pomarin : 9 données entre le 30 août et le 26 octobre. 2 contacts d'un individu à Kervoyal le 30 août, les autres données provenant de Penvins. Maximum 2 les 16 septembre et 26 octobre.

Labbe parasite : 38 données du 29 juillet au 7 novembre, 9 à la pointe de Cofreneau, 11 à Kervoyal et 18 à Penvins. Maximum 11 individus différents le 29 septembre.

Grand labbe : 21 données, 1 à la pointe de Cofreneau, 7 à la pointe de Kervoyal, 13 à la pointe de Penvins. Observé du 29 juillet au 7 novembre. Maximum 3 contacts le 6 octobre, 4 contacts le 20 octobre, 3 individus le 7 novembre.

Mouette de Sabine : 13 données entre le 30 août (1 à Penvins) et le 26 octobre (5 à Kervoyal). Maximum 80 individus en dortoir à la pointe de Kervoyal le 13 octobre et 25 le 16.

Mouette tridactyle : 9 données du 6 octobre au 7 novembre. Maximum 25 le 7 novembre à Penvins.

Mouette mélanocéphale : 3 individus en mer devant Penvins le 7 novembre.

Guifette noire : 4 données, 2-3 individus à Penvins le 29 juillet, 1 à Kervoyal le 30 août et 2 à Penvins le 16 septembre.

Sterne caugek : l'espèce n'a pas été notée systématiquement. Maximum 95 individus le 7 août à Kervoyal.

Sterne pierregarin : de même, l'espèce n'a pas été notée systématiquement, seuls les oiseaux en déplacement ou en pêche étant pris en compte. Maximum 30 le 18 août à Kervoyal.

Guillemot de Troïl : 1 le 20 octobre à la pointe de Cofreneau.

Pingouin torda : 13 données du 20 septembre au 26 octobre. Maximum 2 le 29 septembre.



Photo : puffin des Baléares en zone d'hivernage (port de Douarnenez - Finistère, décembre 2012). T. Quelennec

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Le suivi de 2010 confirme l'importance de la baie de Vilaine pour le puffin des Baléares en période internuptiale. Avec plus de 2 500 individus comptés simultanément au maximum de la saison, le site accueille environ 10 % de la population connue. Ce n'est sans doute qu'un minimum, les observations depuis la côte ne permettant sans doute pas de détecter l'ensemble des oiseaux présents en baie de Vilaine et dans le Mor Braz.

En 2010 comme en 2009 (voir Yésou *et al.*, 2011), les stationnements de puffins en baie de Vilaine apparaissent tardifs par rapport aux autres sites bretons, le maximum

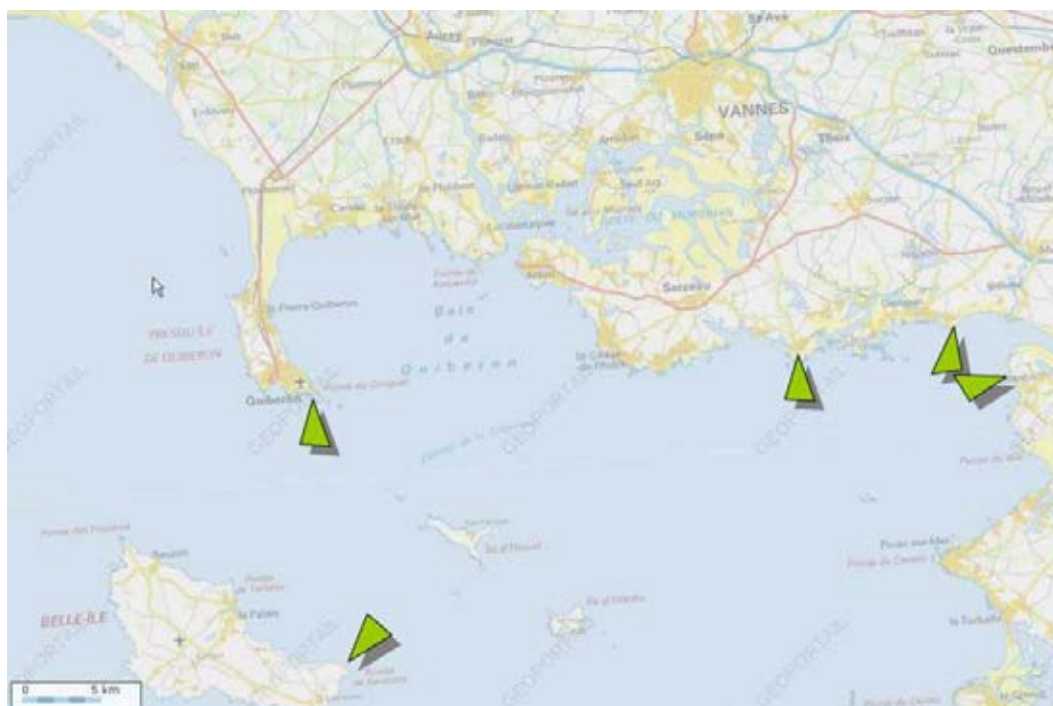
d'abondance étant observé de mi-septembre à fin octobre, plutôt qu'entre juin et août. En outre, en octobre, les principaux groupes sont observés dans l'estuaire, entre Kervoyal et Cofreneau. Les puffins sont alors accompagnés par des stationnements importants d'autres oiseaux marins (fous de Bassan, labbes, mouettes de Sabine). Les conditions océanographiques favorisant ou déclenchant ces stationnements dans la baie de Vilaine ne sont pas connues, mais mériteraient d'être éclaircies.

CONCLUSION

Le suivi sera poursuivi, mais avec plusieurs variantes, en 2011. D'une

part, un comptage simultané sur les différents sites français sera mis en place le premier samedi de chaque mois, de juin à décembre, durant trois heures le matin. Il serait souhaitable d'intégrer à ce suivi la pointe du Conguel à Quiberon et la pointe de Kerdonis à Locmaria (Belle-Île). Le

suivi hebdomadaire sera reconduit en baie de Vilaine. Disposant de plus de temps que l'an passé pour l'organisation des suivis et la mobilisation des observateurs, les trois points d'observation seront couverts simultanément à chaque date.



Carte 2 : localisation des postes d'observation en 2011

REMERCIEMENTS

Le suivi a été réalisé essentiellement par Jean David, Matthieu Fortin, Guillaume Gélinaud, Bernard Horellou, Yves Le Bail, François Le Gall, Jérémie Mener (Bretagne Vivante – Réserve Naturelle des marais de Séné) avec l'aide de Patrick Philippon.

Guillaume Gélinaud
Lirey
56450 THEIX

BIBLIOGRAPHIE

Yésou P., Thébault L. & Pfaff E., 2011. Le Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* en Bretagne en 2009. *Ar Vran*, 22-1 : 2-19

Patrick Philippon
30 rue Albert 1^{er}
56000 VANNES

LA STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* NICHE SUR LES TOITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN BRETAGNE

Thierry Quelennec

Les sternes pierregarin sur la commune de Saint-Renan/Finistère, c'est une histoire ancienne. Des oiseaux sont observés toute la belle saison autour des lacs et dans la vallée de l'Ildut. Pendant longtemps j'ai pensé que les oiseaux faisaient des aller-retour entre les terres et la côte. Mais où nichaient-ils ? Pendant au moins quatre années (1998-2002) la question ne se posait pas puisque Mikaël Champion avait construit un radeau sur l'étang de Lannéon / Plouarzel pour accueillir l'espèce. D'ailleurs ce radeau avait joué son rôle, puisqu'il a accueilli jusqu'à 20 couples nicheurs. Mais ce radeau avait été abandonné à partir de 2003 car l'association de pêche avait

autorisé la pêche en barque sur l'étang. Le risque de dérangement en période de nidification devenait trop important. On avait alors évoqué une possible nidification dans la sablière de Bodonou / Guilers-Plouzané, mais aucune recherche spécifique n'avait été entreprise. Alors on continuait à voir des oiseaux et on ne se posait pas de question. C'est connu : quand une observation est quotidienne quelque part, on n'y fait plus attention !

Au mois d'août 2012, dans mon jardin, par deux fois j'observai des comportements territoriaux de sternes : l'un contre une femelle d'épervier d'Europe *Accipiter nisus* l'autre contre une buse variable *Buteo*

buteo. Ce sont les cris qui m'avaient fait lever les yeux au ciel. Ces comportements auraient dû me mettre la puce à l'oreille, mais je ne leur ai pas donné plus d'importance que cela...

Quelques jours plus tard, Mikaël Champion, lors d'une balade près du gymnase de Saint-Renan à 400 mètres à peu près de chez moi, découvre que les oiseaux nichent sur le toit. Les nids ne sont pas visibles du sol, mais les comportements sont sans équivoque. Des transports de proies sont notés, et finalement un minimum de quatre nids sont comptés.

En Bretagne, les effectifs de sterne pierregarin s'élevaient à 1 048-1 103 couples en 2011, répartis sur 60 sites de l'Ille-et-Vilaine à la Loire-Atlantique. La majorité des couples se reproduit dans des colonies naturelles (principalement des îlots mais aussi des marais littoraux) mais on trouve aussi des colonies sur des sites artificiels : infrastructures portuaires, barges dédiées et chalands ostréicoles (Jacob, 2012).

En nord-Finistère, en 2011, la situation est étonnante. Après l'abandon de certains sites naturels, les oiseaux ne nichent plus que sur des secteurs artificiels. Dans ces conditions, le passage de couples d'un système artificiel à un autre est-il facilité ?

Le phénomène de nidification sur les toits n'avait pas encore été rapporté en Bretagne jusqu'à présent, quelque

soit l'espèce de sterne (Y. Jacob, *comm. pers.*). En revanche, il a été noté chez la pierregarin à plusieurs reprises dans la bibliographie : à New York (MacFarlane, 1977), à Aalsmeer près d'Amsterdam (Bouwmeester, 1991), en Caroline du Nord (Cameron, 2008) ainsi qu'en France à Gravelines. Sur ce site, la colonie s'est installée sur le toit d'une ferme aquacole proche de la mer. En 2010, l'effectif se montait à 500 couples, en 2011 à 850 et en 2012 à 1 250 ! La croissance est exponentielle. En Europe ce phénomène se développe (Irlande, Pays-Bas, Estonie). Dans le Nord, il y a même des nids sur des toits de hutte de chasse (Piette, *comm. pers.*) !

Mais ce phénomène touche d'autres espèces de sternes et cela partout dans le monde comme par exemple : 1 à 2 couples de sterne de Dougall *Sterna dougallii* dans la colonie de Gravelines ; la petite sterne *Sternula antillarum* (Butcher *et al.*, 2007) et la sterne Hansel *Gelochelidon nilotica* (Coburn, 1996) aux États-Unis ; la sterne huppée *Thalasseus bergii* en Afrique du Sud (Crawford, 2000).

Ce type de nidification n'a pas que des avantages puisqu'il a été montré que le succès de reproduction est moindre sur ces sites artificiels qu'en habitat naturel. En effet, si ce mode de nidification annule un certain type de prédation (celle des mammifères), elle augmente en revanche d'autres risques : températures parfois très

élevées par fortes chaleurs, inondation lors de grosses pluies et casse d'œufs (divers auteurs, *vide* Cameron, 2008). Cependant d'autres études de productivité sur une autre espèce, la petite sterne, montrent des chiffres inverses, avec des productivités meilleures en colonies

sur les toits (Gore *et al.*, 1991). Qu'en est-il en Bretagne où la météorologie n'est probablement pas la même qu'aux États-Unis ? Un suivi du succès reproducteur en 2013 de la colonie Renanaise, apportera des éléments de réponse.



Photo : nid de sterne pierregarin dans la colonie sur toit à Gravelines (Gravelines - Nord, juin 2012). J. Piette

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Bernard Cadiou pour la bibliographie qu'il a mise à ma disposition. Merci à Yann Jacob pour le suivi des sternes bretonnes, à Julien Piette pour les informations et les photos de Gravelines et à Mikael Champion qui a bien voulu m'apporter les informations qu'il me manquait sur les sternes de Saint-Renan qu'il a suivies pendant des années.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouwmeester J. & J. van Dijk, 1991. Roof-nesting of Common Tern *Sterna hirundo* at Aalsmeer. *Limosa*, 64 : 25–26
- Butcher J.A., Neill R.L. & Boylan J.T., 2007. Survival of interior Least Tern chicks hatched on gravel-covered

roofs in north Texas. *Waterbirds*, 30-4 : 595-601

Cameron S., 2008. Roof-nesting by Common Terns and Black Skimmers in North Carolina. *The Chat*, 72-2 : 44-45

Coburn L.A., 1996. Gull-billed Tern nesting on a roof in northwest Florida. *Florida Field Naturalist*, 24 : 76-77

Crawford R.J.M. & Dyer B., 2000. Swift Terns *Sterna bergii* breeding on roofs and at other new localities in

southern Africa. *Marine Ornithology*, 28 : 123-124

Gore J.A., 1991. Hatching success in roof and ground colonies of Least Terns. *The Condor*, 93 : 759-762

Jacob Y. (Coord.), 2012. *Sternes de Bretagne 2011 - Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne*. Bretagne Vivante : 27p.

MacFarlane A.E., 1977. Roof-nesting by Common Terns. *Wilson Bulletin*, 89 : 475-476

Thierry Quelenec
9 rue d'Alsace
29290 SAINT-RENAN

MISE À JOUR DU STATUT DU BRUANT PROYER *Emberiza calendra* DANS LE LÉON EN 2012

Jean-Noël Ballot

En Europe, le bruant proyer jouit d'un statut de conservation favorable, mais la population française, estimée entre 150 000 et 200 000 couples, subit depuis une vingtaine d'années une érosion sensible. La population bretonne n'échappe pas à cette tendance. Elle a disparu de l'intérieur des terres, et les petites populations littorales qui se maintiennent sur les côtes d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Finistère ne dépassent pas 400 à 600 couples (GOB, 2012). Dans ce dernier département, de nos jours, l'espèce ne se cantonne pratiquement qu'aux massifs dunaires littoraux.

LA SITUATION EN 2002

Le statut des populations du bruant proyer dans le Léon est longtemps resté méconnu. Des années 1970 à 2000, l'espèce est régulièrement

mentionnée dans les actualités ornithologiques de la revue *Ar Vran* sans qu'un état des lieux précis ne soit réalisé. Des chanteurs sont régulièrement notés dans les massifs dunaires littoraux et les friches littorales, même de petite taille.

En 2002, une prospection systématique de la côte est entreprise. Elle permettra de mettre en évidence un petit noyau de population de 25 à 30 chanteurs sur le massif dunaire de Saint-Pabu / Lampaul-Ploudalmézeau et jusqu'à 7 chanteurs sur Meneham / Kerlouan. L'espèce est également contactée dans les friches du Conquet (2 chanteurs), dans le secteur de la pointe de Corsen (1 chanteur), sur Brignogan (1 chanteur), et sur les dunes de Keremma / Tréflez (1 chanteur). Elle est aussi redécouverte sur le secteur de Guisseny avec 4 chanteurs entre les dunes de la Sécherie et l'étang du Curnic.



Photo : en période postnuptiale, les bruants proyers se regroupent en bandes (Baie d'Audierne - Finistère). T. Queennec

QU'EN EST-IL 10 ANS APRES ?

Dix ans après, une série d'observations nous incita à tenter une mise à jour du statut de cette espèce dans le nord-Finistère, au printemps 2012.

En dépit d'une météo médiocre, la motivation des observateurs et l'organisation d'une opération concertée sur le massif dunaire de Saint-Pabu le 13 mai nous ont permis de préciser la répartition de l'espèce.

Sur Saint-Pabu/ Lampaul-Ploudalmézeau, 22 chanteurs cantonnés ont été recensés dans la zone centrale. Ce chiffre semble en diminution par rapport à la décennie précédente, mais, à l'époque, une prospection intensive avait permis de localiser plusieurs chanteurs dans la zone périphérique, ce qui n'a pu être fait cette année, compte tenu des conditions météorologiques. La

densité en zone centrale semble assez proche de celle qu'elle était dix ans auparavant.

L'espèce a été retrouvée sur les dunes de Sainte-Marguerite / Landéda où Gauthier Chapelle note 5 chanteurs, en précisant : « c'est une espèce très régulière dans ce secteur que nous (mon frère et moi) notons presque chaque année depuis 1984. La zone en question est assez réduite, mais les chanteurs y sont fidèles. » L'espèce est également observée en mai par Joël Théry-Sanquer au même endroit. Un couple est régulièrement observé sur les dunes de la Sécherie / Guisseny pendant tout le printemps. Christophe Winckler note 2 chanteurs le 13 mai sur les dunes de Keremma / Treflez. Enfin, l'espèce est recherchée en vain sur Ménéham / Kerlouan par Sébastien Mauvieux.

CONCLUSION

Si le bruant proyer a connu une très forte progression de ses effectifs entre 1970 et 1985, il s'en est suivi un effondrement des populations par la suite (GOB, 2012). Une des raisons de cet effondrement pourrait être le développement de nouvelles pratiques agricoles. L'espèce se maintient dans le nord-Finistère sur une petite frange littorale, dans les milieux dunaires, arrières dunes et friches côtières, elle a en revanche totalement disparu de l'intérieur des terres.

Le noyau dur de la population, situé sur le massif dunaire de Saint-Pabu / Lampaul-Ploudalmézeau, semble assez stable depuis une dizaine d'années, avec une population comprise entre 20 et 30 couples. Le reste de la population est disséminé sur quelques sites littoraux avec des effectifs ne dépassant pas quelques couples, certains chanteurs isolés passant probablement inaperçus. Certaines populations peuvent disparaître brutalement, comme à Ménéham / Kerlouan, sans qu'aucune modification du milieu ne soit notée, phénomène également observé en Normandie (Beaufils *et al.*, 2012).

La population totale du nord-Finistère est probablement supérieure à 30 chanteurs, mais très certainement inférieure à 50 couples.

BIBLIOGRAPHIE

Collectif Ar Vran. Actualités et synthèses des observations ornithologiques bretonnes entre 1968 et 2008

Beaufils M. & Chevalier B., 2012. Le Bruant proyer dans les départements de la Manche et en baie du Mont Saint-Michel : histoire de l'évolution de ses populations en lien avec celles d'Europe de l'Ouest. *Le Cormoran* 18-73 : 37-48

GOB (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512p.

REMERCIEMENTS

Aux observateurs qui m'ont secondé lors de la journée concertée : Thierry, Marianne Quelennec et junior, Gérard Auffret et Didier Poulin ainsi qu'aux observateurs qui m'ont transmis des données Sébastien Mauvieux, Joël Théry-Sanquer, Christophe Winckler et Gauthier Chapelle.

Jean-Noël Ballot
11 rue de Prat Podic
29200 BREST

En Bref...

Le râle d'eau *Rallus aquaticus* nicheur sur l'archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor

L'archipel des Sept-Îles, classé en Réserve Naturelle Nationale, a vu une nouvelle espèce s'installer en 2012 : le râle d'eau.

L'espèce fréquente régulièrement l'archipel au passage postnuptial, et dans une moindre mesure au passage prénuptial.

Lors des recensements des populations de cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* et de goélands *Larus sp.*, au mois de mai, un poussin de râle d'eau en duvet est découvert sur l'île Plate en haut de grève dans un habitat à bette maritime *Beta maritima* et à lavatère arborescente *Lavatera arborea*. Derrière cette frange de végétation se trouve une ptéridaie composée de ronce *Rubus sp.* et de fougère aigle *Pteridium aquilinum*. Il est à noter l'absence de zone humide sur l'ensemble de l'archipel : une reproduction donc atypique pour cette espèce nichant habituellement dans des habitats lacustres (roselières, jonchaies).

Enfin, le râle d'eau n'a été contacté par chant qu'à deux reprises sur le site au cours de la saison : le 18 mai et le 28 juin.

A. Deniau & R. Perdriat
RNN Sept-Îles / LPO



Photo 1 : site de nidification du râle d'eau sur l'île Plate (Sept-Îles - Côtes-d'Armor, décembre 2012). A. Deniau



Photo 2 : pullus de râle d'eau capturé sur l'île Plate (Sept-Îles - Côtes-d'Armor, mai 2012). A. Deniau

Des craves aux Sept-Îles

Depuis le mois d'août 2012, 3 craves à bec rouges *Pyrrhocorax pyrrhocorax* sont régulièrement observés sur la Réserve Naturelle des Sept-Îles ainsi qu'aux abords de la Station LPO de l'Île-Grande / Côtes-d'Armor. Lors de notre dernière sortie du 9 Janvier 2013, ils étaient toujours présents, soit près de cinq mois après leur arrivée.

On compte entre 39 et 55 couples nicheurs en Bretagne (Kerbiriou, 2006) répartis sur Ouessant, la côte ouest du Léon, la presqu'île de Crozon, le cap Sizun et Belle-Île. L'île d'Ouessant, qui abrite un effectif important soit 13 couples, est distante de 120-130 kilomètres du secteur Sept-Îles / l'Île-Grande.



Photo 1 : un des craves à bec rouge en visite aux Sept-Îles (Sept-Îles - Côtes-d'Armor, octobre 2012). A. Deniau

Pour les Sept-Îles et leurs alentours, ces observations sont rares mais n'en demeurent pas moins régulières : outre les 3 oiseaux observés

régulièrement sur les Sept-Îles depuis le 20 août 2012, 1 à 3 individus ont été notés en 1987, 1994, 1997 et 2005. Lors de cette dernière observation l'un d'eux était bagué et provenait d'Ouessant où il a été revu deux mois plus tard. Le plus gros effectif noté remonte à 2007 avec 7 oiseaux.

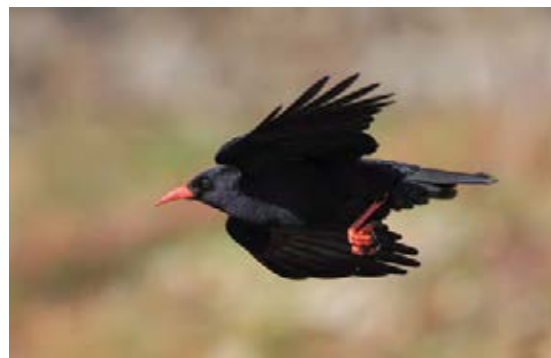


Photo 2 : crave à bec rouge adulte en vol au-dessus des Sept-Îles (Sept-Îles - Côtes-d'Armor, octobre 2012). A. Deniau

Des observations plus au nord ont déjà été signalées comme au Cap Fréhel, en Seine Maritime, voire même dans la région de Calais. Autant d'informations encourageantes pour nos voisins anglo-normands qui cherchent à réintroduire sur Jersey cette espèce disparue de l'île dans les années 1900.

(voir : <http://www.birdsontheedge.org/projects/choughs/>)

Kerbiriou C., 2006. Biologie de la reproduction du crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en Bretagne (France). *Alauda*, 74-4 : 399-412

R. Perdriat, A. Deniau & P. Provost
RNN Sept-Îles / LPO

Courvite et traquet : un avant-goût du désert



Photo 1 : le courvite isabelle très confiant s'ébroue, indifférent à l'observateur (Lampaul-Ploudalmézeau - Finistère, juin 2012). T. Quelennec



Photo 2 : le traquet du désert, lui aussi très confiant, se laisse observer à loisir (Lampaul-Ploudalmézeau - Finistère, décembre 2012). M. Champion

Les dunes de Lampaul-Ploudalmézeau ont été le théâtre d'étonnantes observations en 2012. Tout a commencé en juin avec un message envoyé à Aurélien Audevard par Claudine Rouzic, une habitante du secteur, qui a l'habitude de regarder les oiseaux. Il lui semblait bien que l'oiseau observé sur la plage des Trois Moutons était un courvite isabelle *Cursorius cursor* ! Les données françaises, certes, existent mais elles sont au nombre de 9 depuis 1900 (Dubois *et al.*, 2008) et la Bretagne n'en compte qu'une à Tréogat du 22 au 26 septembre 1981. Et que dire de la date ? Le 23 juin, on n'est plus en période de migration. Cependant, les photos fournies avec le mél ne laissaient aucun doute sur l'identification de l'espèce.

Quel anachronisme de voir un courvite sur une plage du Finistère nord, au milieu des grands gravelots *Charadrius hiaticula*, les pieds dans l'eau de la marée montante. Son désert natal devait lui sembler bien loin ! Les premiers temps, l'oiseau sera souvent observé sur la plage à l'embouchure du ruisseau le Ribl, en particulier à marée montante. Il sera parfois absent et alors retrouvé dans les dunes en arrière de la plage. Progressivement il abandonne la plage et passe toutes ses journées dans la dune. Sa recherche peut se révéler difficile et un certain nombre d'ornithologues se casseront les dents certains jours à scruter les dunes de long en large sans résultat. Finalement l'oiseau a fini par se

cantonner sur deux zones de pelouse rase. Il y cherchait sa nourriture, de petits arthropodes, alors que sur la plage sa nourriture se composait, entre autres, de puces de mer *Talitrus saltator*. Contrairement aux autres données françaises qui sont assez ponctuelles, ce courvite aura stationné longtemps, puisqu'il est encore signalé le 10 juillet, soit 2 semaines et demie après sa découverte.

De l'autre côté de la Manche un oiseau a été observé juste avant, du 20 au 23 mai à Bradnor Hill, Herefordshire (Reeber, *comm. pers.*). Était-ce le même oiseau ? De même, un oiseau aurait été vu en baie d'Audierne / Finistère en novembre 2011, la donnée a été envoyée au CHN mais elle n'est pas assez documentée. À ce propos nous avons rencontré un observateur en baie de Goulven qui pensait avoir aussi photographié un courvite (tout en n'ayant pas connaissance de la donnée de Lampaul-Ploudalmézeau), mais l'examen de ses photos révélera un pluvier argenté *Pluvialis squatarola* !

On aurait dû en rester là pour 2012, c'était sans compter sur la découverte par Mikaël Champion d'un traquet du désert *Oenanthe deserti* mâle le 1^{er} décembre. L'oiseau fréquentait la pointe de Pen ar Pont qui sépare la plage des Trois Moutons à l'est de la plage de Tréompan à l'ouest. Il s'agissait d'un mâle adulte. L'oiseau a fréquenté assidûment un haut de plage de galets recouvert d'une

importante couche de goémon en décomposition. Celle-ci lui apportait le couvert : des milliers jusqu'à des millions de mouches pouvaient s'en échapper. L'oiseau restait cantonné sur à peu près trente mètres de trait de côte, mais parfois disparaissait pour quelques heures avant de revenir sur son garde-manger. Le traquet sera fidèle à cet endroit pendant 15 jours.

Un courvite isabelle et un traquet du désert la même année sur le même site, Lampaul-Ploudalmézeau avait bien un petit avant-goût d'Afrique du Nord en 2012 !

T. Quelennec

Cinq années de nouvelle formule : un premier bilan

Avec cette nouvelle livraison, cela fait cinq ans que la nouvelle formule d'Ar Vran est sur les rails. Alors, avant de continuer l'aventure sous l'égide de Bretagne Vivante Ornithologie, je tenais à faire un rapide bilan. En cinq années, dix revues sont sorties des presses, ce qui a fait 89 textes publiés (articles, notes ou brèves) soit une moyenne de près de 9 textes par revue. 64 auteurs ont fait confiance à Ar Vran pour publier leur texte, ce qui est énorme et je les en remercie.

La revue s'est attachée à publier des textes en provenance de tous les

départements bretons ce qui n'était pas gagné à l'origine. Évidemment, l'implantation historique du GOB en Finistère se voit dans les chiffres. Les textes finistériens ont été très largement majoritaire (49 textes soit 55 %), la surprise nous est venue de l'Ille-et-Vilaine avec 13 textes (14,6 %) qui vient avant le Morbihan 9 textes (10,1 %) puis les Côtes-d'Armor 5 textes (5,6 %) et la Loire-Atlantique 2 textes (2,2 %). Enfin, 7 textes concernent la Bretagne dans son ensemble, 2 les marges de la Bretagne et 2 autres sont généraux.

Enfin, même si les deux dernières revues étaient plutôt spécialisées, l'une sur les canards et l'autre sur les oiseaux d'eau, on a toujours voulu privilégier l'éclectisme en mélangeant l'Argoat et l'Armor : les oiseaux de l'intérieur et les oiseaux du littoral, mais aussi les études et le birdwatching, les comptages / suivis et les textes sur le comportement.

Qui dit bilan ne dit certainement pas fin de l'histoire, bien au contraire. B.V.O. va permettre une plus large diffusion de la revue et donc, de manière très prosaïque, plus de lecteurs. Or quand on écrit, ce que l'on veut c'est être lu ! Donc cette nouvelle phase de l'aventure doit motiver le plus grand nombre à écrire. Les sujets ne manquent pas, tous à vos plumes.

T. Quelennec

Groupe Ornithologique Breton

Bulletin d'adhésion - abonnement 2013

En 2013, le G.O.B. ayant fusionné avec Bretagne Vivante pour donner Bretagne Vivante Ornithologie (B.V.O.), l'adhésion et l'abonnement à la revue Ar Vran se font sur le site de Bretagne Vivante.

Nous vous invitons à télécharger le bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

www.bretagne-vivante.org

Ar Vran

VOLUME 23 - 2, Décembre 2012

SOMMAIRE

0196	DERIAN Gwenael -	Une colonie de sternes pierregarin <i>Sterna hirundo</i> dans la rade de Lorient	2 - 5
0197	LE DREFF Alain & COULOMB Gilles -	La mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus</i> en baie de Douarnenez, hivernage 2011-2012. Suivi des lectures de bagues couleurs	6 - 21
0198	BAZIRE Romain -	Une mouette de sabine <i>Xema sabini</i> estive sur l'île aux Moutons / Finistère	22 - 28
0199	GELINAUD Guillaume -	Suivi des ibis sacrés <i>Threskiornis aethiopicus</i> hivernant en Bretagne sud : saison 2009-2010	29 - 32
0200	GELINAUD Guillaume & PHILIPPON Patrick -	Suivi des stationnements de puffin des Baléares <i>Puffinus mauretanicus</i> en baie de Vilaine : bilan de la saison 2010	33 - 38
0201	QUELENNEC Thierry -	La sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> niche sur les toits pour la première fois en Bretagne	39 - 42
0202	BALLOT Jean-Noël -	Mise à jour du statut du bruant proyer <i>Emberiza calendra</i> dans le Léon en 2012	43 - 45
		- Brèves -	
0203	DENIAU Armel & PERDRIAT Régis -	Le râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i> nicheur sur l'archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor	
0204	PERDRIAT Régis, DENIAU Armel & PROVOST Pascal -	Des craves aux Sept-Îles	
0205	QUELENNEC Thierry -	Courvite et traquet : un avant goût du désert	
0206	QUELENNEC Thierry -	Cinq année de nouvelle formule : un premier bilan	